



BOUYGUES A REALISÉ UNE AUGMENTATION DE CAPITAL RÉSERVÉE AUX SALARIÉS

COMMUNIQUÉ
DE PRESSE

PARIS

27/12/2018

Comme annoncé dans son communiqué de presse du 8 octobre 2018, Bouygues a réalisé ce jour une augmentation de capital d'un montant de 150 millions d'euros, prime d'émission incluse, dans le cadre de l'opération d'épargne salariale dénommée Bouygues Confiance n°10.

Cette augmentation de capital était réservée aux salariés des sociétés françaises du Groupe, via un FCPE dont les parts sont bloquées pendant une période de cinq ans, sauf cas de déblocage anticipé autorisé par la loi. Elle a entraîné la création de 5 116 659 actions Bouygues nouvelles émises au prix de souscription de 29,316 euros.

À l'issue de cette augmentation de capital, le capital de Bouygues est composé de 371 676 527 actions d'un euro nominal chacune, soit un capital social de 371 676 527 euros.

À PROPOS DE BOUYGUES

Bouygues est un groupe diversifié, structuré par une forte culture d'entreprise et dont les métiers s'organisent autour de trois activités : la Construction avec Bouygues Construction (BTP et Energies & Services), Bouygues Immobilier et Colas (Routes) ; les Télécoms avec Bouygues Telecom et les Médias avec TF1.

CONTACT PRESSE :

presse@bouygues.com • Tél. : +33 (0)1 44 20 12 01

BOUYGUES SA • 32 avenue Hoche • 75378 Paris CEDEX 08 • bouygues.com    